

Une loi de cloture à la Législature

LA RICHESSE CANADIENNE EST DE VINGT-CINQ MILLIARDS

Le plus fort item est l'immeuble urbain. — Faut-il tuer cette poule aux oeufs d'or? — Les folies municipales.

Une publication qui, sans être officielle, fait autorité en matière de finance, estime approximativement à 25 milliards de dollars le potentiel de la richesse canadienne (sur cela nous devons 8 milliards) et à 4 milliards de dollars le revenu global des activités publiques et privées de la nation. Nous citons textuellement cette revue sur la répartition de la richesse nationale :

Un peu plus du tiers de cette richesse totale se trouve dans l'Ontario, alors que Québec ne représente qu'un peu plus du quart. Bien que l'Ontario et le Québec détiennent la plus grande richesse, les provinces de l'Ouest priment avec la richesse per capita. L'Alberta est deuxième avec \$2,689 et la Saskatchewan, troisième avec \$2,657. L'Ontario est quatrième avec une richesse per capita de \$2,946 et Québec cinquième avec \$2,269. Le Manitoba, sixième avec \$2,164. La richesse per capita de tout le Canada est évaluée à \$2,413. L'item le plus considérable du bilan national est l'immeuble urbain, qui est évalué à \$6,931,500,000 en 1933. La richesse agricole vient en deuxième avec \$5,543,790,000. La valeur en chemin de fer à vapeur se chiffre à \$3,365,464,000, comme troisième, suivie de la richesse forestière à \$2,950,821,000 et les centrales d'usines électriques à \$1,309,591,000.

L'agriculture est le facteur principal de la richesse en Saskatchewan, l'Alberta, le Manitoba et l'Île du Prince-Édouard, alors que l'immeuble urbain est premier dans l'Ontario, Québec, la Colombie-Anglaise et la Nouvelle-Écosse. Les chemins de fer à vapeur sont premiers au Nouveau-Brunswick et les mines au Yukon.

Ainsi, l'item le plus considérable du bilan national est l'immeuble urbain! Est-ce pour cela que la démagogie des autorités municipales, à Montréal spécialement, — sans parler de Verdun, la municipalité la plus follement administrée — tend à le ruiner? Pourrait les chômeurs eux-mêmes devraient se souvenir que la poule aux oeufs d'or une fois morte...

COCHON DE PAYANT

SI NOUS NOUS MELIONS DE NOS PROPRES AFFAIRES!...

La France, qui se dépeuple, a besoin de la Russie, qui se repeuple. — Statistique sans réplique.

Pour les braves gens qui s'étonnent encore du pacte franco-soviétique, nous citerons certains faits dont le moindre n'est pas celui-ci : la France, qui avait encore un excédent de naissances de 42,840 sur les décès, en 1934, vient de constater un excédent de 19,476 décès sur les naissances pour 1935, soit un renversement de plus de 60,000 en une seule année, causé en partie, ne l'oublions pas, par les coupes sombres de la grande guerre, ce qui présage une situation peut-être pire encore pour plusieurs années à venir.

D'autre part, le capital humain, en Russie, s'accroît d'environ 3,000,000 d'unités par année. Sans entrer dans trop de détails, rappelons que, de 106 millions sur la fin du siècle dernier, la Russie des tsars comptait à la veille de son écroulement, le 1er janvier 1918 : 142 millions d'habitants.

Avec l'avènement de la Révolution et de la guerre civile, qui eut, pour corollaire tragique, la famine et les épidémies, elle eut affaire aux hécatombes de sinistre mémoire. Mais depuis, la vie reprend ses droits. Fin 1926, le recensement donne 147 millions d'habitants. Par la suite, le 1er janvier 1929, les calculs permettent d'établir un total de 157 millions. Le 1er janvier 1933, on totalise 165 millions, et il n'est pas exagéré de dire aujourd'hui que l'Union soviétique contient un réservoir de 175 millions d'habitants.

Pas étonnant qu'Hitler, qui se prévaut si fort de l'augmentation allemande, se totalisant à un demi-million par année, jette un regard épouvanté sur la soviétique, formidablement armée. Les grands-ducs ne sont plus là pour empêcher les subsides destinés aux armements, et il est à croire que les bolchéviques, s'ils se trouvaient dans les tranchées, en face des Boches, auraient des munitions suffisantes pour leur rendre leur change, à l'encontre de ce qui se passa en 1915 et 1916, effroyable situation qui amena le renversement du tsarisme.

Vouloir diriger la politique européenne, les pieds sur les chenets, de la province de Québec, est aussi ridicule que si les Boches et les Italiens voulaient nous imposer le nazisme et le fascisme. Imitons donc, une fois pour toutes, ce marchand de conserves de Chicago qui se flattait de s'être enrichi rapidement en ne se mêlant que d'une chose : ses propres affaires...

SCARAMOUCHE.

BALLES DUM-DUM QUI ETAIENT DE "FABRICATION" ITALIENNE

(Dépêche spéciale à "L'Autorité")
Londres, 16. — Le gouvernement anglais va publier bientôt la réponse qu'il a promise à l'Italie en rapport avec les accusations portées par celle-ci contre des firmes anglaises : d'avoir vendu aux Ethiopiens des balles dum-dum. Fait curieux, une dépêche de Rome annonçait, ces jours-ci, que des voyageurs en Ethiopie avaient en effet constaté que des soldats italiens avaient été frappés par des balles ressemblant à des dum-dum, mais que ces projectiles avaient été modifiés par les Ethiopiens eux-mêmes.

La propagande italienne distribuait, par milliers d'exemplaires, au cours des hostilités, des photographies de soldats italiens affreusement mutilés par ces projectiles, et des caisses prises aux Abyssins portant l'étiquette "Vickers-Armstrong". Londres, etc. Il était bien facile de photographier des caisses venant de chez Vickers-Armstrong, mais plus difficile de prouver qu'en réalité ces caisses contenaient des dum-dum.

C'est que le gouvernement anglais aurait dessein d'établir dans une note comminatoire adressée au Duce. Est-ce dans cette expectative que la presse italienne semble maintenant rejeter la faute sur les Ethiopiens? C'est possible. Tout de même, quand finira-t-on de croire à la propagande en temps de guerre? Des millions de gens croient encore que les Allemands en étaient réduits, en 1918, à faire fondre les cadavres des leurs afin d'en faire du savon ou de la graisse pour frotter leurs bottes et leurs mitraillettes.



UNE DANSEUSE NUE EST-ELLE DEGOUTANTE?

Le magistrat Desmarais allait trancher ce noeud gordien quand le corps du délit change soudain son plaidoyer.

Comment Phryné capta l'Aréopage d'Athènes.

Le juge Jules Desmarais allait rendre un jugement salomonnesque sur le cas palpitant de la danseuse nue Queenie Rosenberg, lorsque le corps du délit l'arrêta par cette piteuse déclaration : — Votre Honneur, je suis coupable!

Jugement le 24, trancha le magistrat. Elle était accusée, ont rapporté les quotidiens, d'avoir "chorégraphié" dans une boîte de nuit sans autre costume qu'un peu de noir au-dessus des yeux et du rouge aux lèvres, le tout devant un certain nombre de représentants du sexe dit laid auquel appartient, précisément, notre farouche gardien de la paix et de ce qu'on est convenu d'appeler les bonnes moeurs.

Pour notre Pandore, cette exhibition constituait une chose immorale au premier chef. Quant à la femme nue, il la tient tout simplement pour "dégoûtante". C'est son opinion et il la partage, en quoi il diffère avec l'avocat de l'accusée qui, lui, soutient, avec "autorités" à l'appui, qu'une femme nue habillée, ça n'a rien de "dégoûtant".

En faveur de notre lieutenant de police, il faut dire qu'il ne pouvait faire autre chose que trouver cela "dégoûtant", puisque d'après le code il devait porter plainte contre exhibition de "disgraceful objects".

La langue anglaise vous a de ces expressions! Ainsi les "Avariés" de Brieux ont été métamorphosés en "Damaged Goods". En matière de goût et de dégoût, les avis sont nécessairement nombreux et variés. Pour les puritains et les non-initiés aux choses de l'art et de la littérature, l'affaire est jugée d'avance et aucune espèce de discussion n'est admise. Ils soutiennent, et c'est leur droit, que la pudeur féminine a des droits dont l'origine remonte à la plus haute antiquité et qu'il n'appartient pas à de simples humains de mettre en doute ce qu'une coutume séculaire a depuis longtemps consacré. Pour eux, le nu est tout simplement insupportable, qu'il soit motivé par des considérations artistiques, littéraires, voire même de simple esthétique. Ces esprits simples, qui sont souvent des simples d'esprit, trouvent naturel qu'un homme soit toujours habillé, même au bain, et il n'y a pas encore bien longtemps, on ne pouvait décemment se livrer aux caresses insinuantes de "l'onde amère" sans s'être préalablement affublé d'un attirail vestimentaire aussi compliqué que grotesque. Autre point : une femme de 60 ans sera nécessairement plus dégoûtante qu'une de 20.

Puisque la nouvelle Salomé a préparé un procès sommaire à la présentation devant un jury, ce n'était pas nous qui l'en blâmerions; peut-être doutait-elle que nouvelle Phryné, même dévêtue, elle eût pu attirer ses douze pairs comme l'ancienne, celle d'Athènes, fit tourner de l'oeil à l'Aréopage.

MISTIGRIS.

LES FÉMINISTES S'ORGANISENT

Les membres de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec recevront le dimanche 24 mai, à l'hôtel Windsor, pour marquer le 18e anniversaire de l'élection du suffrage aux femmes du Canada. Lady Drummond et l'honorable Fernand Rinfret présideront cette réception, qui aura lieu, à quatre heures.

Ces dames se préparent à aller à Québec en fin de mai pour présenter un nouveau bill en faveur du suffrage à la Législature.

LE TAXI

Un Allemand très avare est venu à Paris afin de visiter les curiosités de la ville. Pour mieux voir, il prend un taxi et parcourt ainsi les principales artères. Au bout de sa promenade quelqu'un lui demande : — Alors, monsieur Meyer, comment trouvez-vous notre Paris? — Ah! répondit Meyer, je n'ai rien vu du tout. J'avais tout le temps l'oeil sur le compteur.

AFIN DE DÉJOUER LA TACTIQUE DE L'OPPOSITION, QUI AIME MIEUX PARLER QUE DE VOTER DES SUBSIDES. — RÉMINISCENCES D'OBSTRUCTION À OTTAWA EN 1913. — LE "ROBINET" DE D.-A. LAFORTUNE.

(Dépêche spéciale à "L'Autorité")

Québec, 16. — Je constate que la nouvelle insérée dans la "Gazette" du 15 comme une primeur avait paru dans l'"Autorité" du 9 et que j'en étais l'auteur, à savoir : que l'opposition a résolu de discuter à perte d'haleine chaque item du budget afin d'arriver au 1er juillet sans que le gouvernement, faute de subsides, ait un seul sou pour l'administration de la province.

La menace est devenue tellement sérieuse et les tactiques dilatoires de la Gauche évidentes qu'il semble que le cabinet ait d'ores et déjà choisi la parade appropriée à cette botte dangereuse.

Le bruit court qu'un règlement de clôture sera présenté dès la semaine prochaine et qu'il sera voté par la majorité libérale solide, déjà consultée dans un caucus. En vertu de ce règlement, une fois la question préalable posée, toute discussion cessante le vote serait pris.

Déjà les oppositionnistes, comme c'était à prévoir, crient à l'application du baillon, à l'étranglement de la liberté de parole. A les entendre, Laurier, Lapointe et les autres chefs libéraux firent, à la Chambre des Communes, en 1913, une lutte formidable à l'adoption du bill de la marine Borden, qui ne put être adopté que par la clôture. Ils auraient même prononcé des discours apocalyptiques contre celle-ci.

UN MARATHON ORATOIRE

Or, j'occupais un siège dans la galerie de la presse, à Ottawa, pendant la discussion du bill de la marine, à l'effet de construire tous cuirassés, "canadiens en temps de paix et britanniques en temps de guerre", au coût de \$35,000,000.

Les libéraux avaient parfaitement que le bill serait rejeté par le Sénat, en immense majorité libérale, et il le fut en effet. Mais il fallait tout de même faire une lutte convenable pour la satisfaction des électeurs, et pendant 15 jours la Chambre des Communes siégea jour et nuit. Seule la Gauche parlait, si bien qu'elle fut bientôt à court d'arguments. Chacun disait ce qui lui passait par la tête. Ce fut un marathon à qui parlerait le plus longtemps, et feu Georges Boivin, député de Shefford, qui fut ensuite ministre, "dura" cinq heures et demie.

Une telle performance stimula l'émulation de M. D.-A. Lafortune, député de Jacques-Cartier, et il jura de battre ce record.

Lorsqu'il entama son discours, on observa qu'il avait soigneusement disposé sur son pupitre force sandwiches et des bouteilles de "ginger ale", histoire de se sustenter.

Mais au bout de 4 heures et 30 minutes, le brave D.-A. termina brusquement sa harangue et sortit de la Chambre en vitesse.

Lorsque des amis furent le rejoindrent, ils s'enquirent : — Comment se fait-il, D.-A., que tu te sois laissé battre par Boivin? Nous avions parié sur toi!

— Je croyais avoir tout prévu, en me précautionnant de boire et de manger, mais je n'avais pas songé qu'après avoir absorbé tant de "ginger ale" je devrais nécessairement ouvrir le robinet... ou éclater!

C'est ainsi que l'on faisait de l'obstruction, en 1913, et lorsque la clôture fut appliquée, au lieu de prendre cela au tragique, les députés libéraux en général en profitèrent pour aller ensuite dormir.

ROBUR

QUAND MUSSOLINI FAISAIT PROFESSION D'ATHEISME!...

Nos feuilles "bonnes pressistes" en auraient-elles fait un saint? — Comment le "Duce" a érigé le fascisme en religion.

Pour nos fascistes québécois — et il est étonnant de constater combien de journaux, de groupes, d'individus, sont teintés de fascisme, alors qu'ils sont les premiers à réclamer la liberté, parfaite antithèse du fascisme, mais à quoi bon la logique? — pour nos fascistes donc Mussolini est une espèce de saint homme.

N'a-t-il pas, disent-ils, réconcilié le Vatican et le Quirinal? Oui, mais en forçant le Vatican à accepter un renoncement auquel les prédécesseurs du Pape actuel s'étaient toujours refusés.

Lisons un peu ce qu'écrivait le même Mussolini, qui parle toujours selon les besoins du moment, dans le "Popolo d'Italia" avant d'avoir besoin sinon de l'appui, du moins de la neutralité de l'Eglise catholique dans sa carrière hasardeuse :

"Nous avons mis en pièces toutes les vérités révélées, nous avons craché sur tous les dogmes, nous avons rejeté tous les paradis, nous avons baffoué tous les charlatans — blancs, rouges, noirs — qui introduisent dans le commerce les drogues miraculeuses censées donner le bonheur au genre humain. Nous ne croyons ni aux programmes, ni aux plans, ni aux saints, ni aux apôtres, et surtout nous ne croyons pas au bonheur."

Depuis, dans un entretien avec Emil Ludwig, il a prononcé ces paroles : "C'est seulement la foi et non la raison qui déplace les montagnes. Les gens n'ont aujourd'hui que peu de temps pour penser, mais la proposition de l'homme moderne à croire est infinie."

Où, pourvu qu'on croie à la religion fasciste, dont Mussolini est le prophète. Ce serment fasciste en fait foi : "Au nom de Dieu et de l'Italie, je jure d'exécuter les ordres de Mussolini et de servir de toutes mes forces et, si c'est nécessaire, de mon sang, la cause de la religion fasciste."

Vous avez bien lu : la religion fasciste! Est-ce cette religion que l'"Action Catholique", l'"Evènement", le "Devoir", la "Nation", le "Progrès du Golfe" la "Province" et autres organes de la "bonne presse" voudraient introduire chez nous?

GRINGOIRE



La campagne de l'échevin Adhémar Raynault à la mairie s'appellera une "Croisade", et le candidat ne s'inspirera, dit-il, que de principes chrétiens. C'est bien dans le style de l'Action Libérale Nationale, dont l'échevin Raynault est l'un des amis. Mais une chose à redouter, si cet autre Croisé est élu, c'est que la croix ne soit trop tôt remplacée, à l'hôtel de ville, comme signe de rédemption, par l'assiette au beurre, car l'échevin Raynault, fût-il l'honnêteté en personne, a un mauvais entourage.

Un autre "croisé actionniste", qui opère à la Législature, le sieur "Nil" Larivière, député de Témiscamingue, ne dormira pas sur ces deux oreilles jusqu'à ce qu'il ait fait émigrer de l'Ontario dans le Québec les cinq "Dionnettes". Est-ce que la folie de "papa" et "maman" Dionne, qui voudraient absolument exhiber les fillettes, poussés qu'ils sont par des impératifs sans scrupules, est en train de devenir communicative?

L'enquête sur la Commission de la Radio nous a révélé beaucoup de choses. Malheureusement, aucun des artistes exploités ne s'est présenté pour déclarer combien il avait dû verser, à X ou Z, sur son cachet déjà maigre. Décidément les intermédiaires, dès qu'il s'agit d'une entreprise de l'Etat, se croient autorisés à commettre toutes les cochonneries.

VULCAIN

HISTOIRE ÉCOSSAISE

Mac Can Pherson, le riche banquier écossais d'inant un jour en ville eut le malheur d'avaler une arête de poisson. L'arête lui restant au milieu de la gorge, il commençait déjà à suffoquer et à pâlir, lorsque ses amis décidèrent d'appeler d'urgence un spécialiste des voies respiratoires afin de le tirer d'embarras.

Le docteur arriva aussitôt et, au bout d'une minute, il réussit à extraire l'arête de la gorge de l'Écossais.

Se confondant en remerciements, ce dernier demanda au spécialiste :

— Combien vous dois-je, docteur?

Celui-ci qui connaissait l'avarice de Mac Can Pherson, dit en souriant :

— Écoutez, monsieur, je me contenterai de la moitié de la somme que vous étiez disposé à me payer lorsque l'arête était encore dans votre gorge.

ACHATS DE FIANCEES

Homère nous a laissé la description de certaines coutumes grecques où il est question de l'acquisition des fiancées par les futurs époux. Il s'agit là d'une vieille tradition dont le respect n'était pas général, croit-on, parmi les peuples de l'Hellade.

Malgré l'évolution profonde des idées en matière de préliminaires d'union conjugale, il est encore des peuples européens qui n'attachent aucune importance à la pratique constante de l'apport d'une dot par la fiancée — ce qui est quelquefois un achat déguisé d'époux — qui l'ignorent même et maintiennent la tradition antique presque intacte.

Ainsi la revue anglaise Man nous apprend qu'en Albanie, quelle que soit la religion pratiquée par les futurs époux et leurs parents, les hommes achètent encore leur fiancée. Les deux chefs de communauté s'entendent et décident, en dehors de l'intervention des principaux intéressés, l'union de deux jeunes gens.

UN ARTISTE

La vieille dame compatissante interroge le joueur d'orgue de Barbarie.

— Vous n'avez pas une existence heureuse, n'est-ce pas, mon brave homme?

— Et l'autre de répondre, tout en tournant sa manivelle : — Ah! certes non! Heureusement que, dans ma jeunesse, j'ai appris la musique sans quoi aujourd'hui je serais obligé de mendier!

TABLEAU DE LA GUERRE FUTURE



Quels sont ces monstres? Tout simplement un jeune bolchévique de Kiev, Ukraine, qui se promène avec son chien, tous deux munis de masques contre les gaz.

COMMENT "NIL" LARIVIERE PROUVA SON PARFAIT "NEANT"

Qui eût offert \$25,000 pour un zéro? — La comédie-bouffe des "ency-cliqueurs". — Le paysan du Lièvre qui commente la "Somme" de saint Thomas d'Aquin.

(Dépêche spéciale à "L'Autorité")

Québec, 16. — Lorsque le député "Nil" Larivière, venu du Témiscamingue pour nous édifier, se levant à l'Assemblée législative pour y prononcer sur le Budget son "maiden speech", fit part de sa douloureuse surprise de constater qu'au lieu des armes de la Province, au-dessus du fauteuil présidentiel, on n'avait pas encore songé à placer un crucifix, quelques naïfs s'attendaient à un sensationnel début de la part de ce Croisé, quelque chose comme le lancement d'un nouvel évangile dans une contrée païenne.

Mais on oubliait que "Nil" est l'abréviation du mot latin "nihil", rien, et "Nil" en effet, ne tarda pas à démontrer qu'il était le néant personifié. Ce qu'il trouva de mieux fut : — Un gros personnage du parti libéral m'a offert \$25,000 pour abandonner mon parti et passer de l'autre côté de cette Chambre.

— Nommez-le! clamèrent plusieurs députés libéraux. "Nil" s'en garda bien. Poussé au pied du mur, il crut s'échapper en alléguant :

— Je ne le nommerai pas parce qu'il est devenu depuis l'un des hommes les plus méprisés de cette province.

— Il est facile, interrompit M. Alexis Caron, député de Hull, de lancer semblables accusations. Si j'étais un démagogue, comme le député de Témiscamingue, je pourrais bien dire que M. Duplessis m'a offert \$50,000 pour virer mon capot.

— C'est une insulte à mon intelligence, répartit M. Duplessis, car connaissant le peu de valeur du député de Hull, je ne lui offrirais pas un sou...

Cette boutade fit rire les députés, M. Caron tout le premier, mais ne tira pas "Nil" Larivière de son "néant", malgré son titre de chef de gare à Rouyn, plus apparent que réel, puisqu'il passe toute la session à Québec.

La caractéristique de nos "actionnistes", dénommés par l'hon. M. Taschereau "accapareurs de ciel et dispensateurs d'enfer", est de poser aux sur-catholiques et d'émailler leurs élocubrations de citations fournies par des souffleurs dans la coulisse, les mêmes farceurs, probablement, qui firent dire à Sam Gobeil, en pleine Chambre des Communes, que l'Université de Montréal était remplie d'athées.

Le député Roméo Lorrain, de Papineau, présenté comme marchand et cultivateur de Buckingham aux écouteurs de la radio, ne les entretenait-il pas récemment de sa vaste science en saint Thomas d'Aquin? Est-ce dans son magasin, en vendant deux verges d'indienne, ou sur sa terre, le long du Lièvre, en "sumant des pétaques", que cet autodidacte a fait connaissance avec la Somme?

Depuis que le maire Grégoire, de Québec, cite à tort et à travers l'encyclique "Rerum novarum", sur la condition des ouvriers, prétextant que "les encycliques ont été faites pour s'en servir", c'est une débauche d'ency-cliqueurs". Comme si ces premiers étaient qualifiés pour analyser la pensée des Papes, communiquée aux évêques!

Un organe "actionniste" posait en principe, cette semaine, que la province devrait être administrée en vertu de l'"Immortale Dei", autre encyclique de Léon XIII. Saint Thomas, le Docteur angélique, et le grand pontife, s'ils revenaient sur terre, s'amuseraient un peu beaucoup des prétentions de nos petits "grégoires", ridicules avortons de la théologie politique.

ROBUR.

CHRONIQUE SUBURBAINE

LACHINE PEUT-ELLE FABRIQUER DE LA NEIGE ARTIFICIELLE?

Afin de procurer du travail aux chômeurs fatigués de chômer? — Les profiteurs de la Commission Scolaire. — Gloire aux petits sauvages!

(Du cor. rég. de "L'Autorité") Lachine, 16. — N'importe quel Conseil municipal réussira-t-il à obtenir de la neige artificielle? C'est la question que plusieurs citoyens de Lachine se posent actuellement, car nos chômeurs fatigués d'accepter de l'argent à ne rien faire, désirent un changement. Ils insistent pour obtenir du travail. Nous désirons les en féliciter mais, d'un autre côté, est-ce que la ville à actuellement du travail à leur donner? Voilà la question. Un chômeur nous déclarait, cette semaine, qu'il désirait travailler, "non pas me placer dans le bureau de l'hôtel de ville et retirer un salaire à ne rien faire ou presque, histoire de tuer le temps, mais du vrai travail, utile et digne de ce nom".

Voilà un chômeur qui a raison. Mais est-ce que la Ville, actuellement, a quelque travail sérieux à donner à nos chômeurs? Il y a bien la construction du nouveau parc de baseball, mais c'est là un travail inutile qui, une fois terminé, aura englouti \$10,000. Un échevin nous déclarait, ces jours-ci que sauf à s'arranger avec une manufacture de neige artificielle à faire enlever cet été, il ne voyait aucun travail utile à l'horizon. Aurons-nous de la neige artificielle? Ce serait peut-être une bonne chose pour occuper nos chômeurs, car si nous obtenons cette neige, il nous faudra d'abord un grand nombre d'hommes pour l'étendre et ensuite un autre groupe pour l'enlever.

ANNEXIONS SCOLAIRES

M. Victor Doré, président de la Commission Scolaire de Montréal, nous donne raison. Depuis quelques années, nous avons plusieurs fois démontré qu'il était de l'intérêt des propriétaires d'annexer notre Commission Scolaire à la Commission Centrale des Ecoles Catholiques de Montréal. Chaque fois, certains individus, qui prétendent avoir la tête assez forte pour faire partie d'un "brain trust", répondaient que la chose n'était pas nécessaire et, de plus, que nous étions des malades au cerveau mal balancé, que c'était déjà une grande faveur à nous faire que de nous permettre de vivre sans avoir à subir un examen mental! A en juger par la réponse que vient de donner monsieur Victor Doré à la requête de la Commission

Scolaire de Verdun, il faut croire que nos esprits forts de Lachine ne sont pas si bêtes que ça. Ils ont bien compris que leur place dans un "brain trust" qu'en un "brain trust". Monsieur Victor Doré, en effet, déclare qu'il désirerait l'annexion de toutes les Commissions Scolaires de l'île de Montréal, dans l'intérêt même des propriétaires en général et de la Commission Centrale de Montréal en particulier, chose qui est assez facile à comprendre car, de suite, le taux de la taxe scolaire serait réduit à 70 centins par cent dollars d'évaluation. En plus, les enfants recevraient tous les services médicaux gratuits: pour les maux de nez, des yeux, de la gorge, des oreilles et des dents, outre que des lunettes et des dentiers seraient fournis gratuitement à ceux qui en auraient besoin. Voilà qui en vaut la peine, non seulement pour les propriétaires de Verdun, mais pour tous les propriétaires de l'île de Montréal. Et à moins d'avoir fait vœu de ne jamais rien comprendre, on admettra qu'il y a de notre intérêt à accepter la proposition de Monsieur Victor Doré, va sans dire que le programme d'études serait aussi préférable, une plus large place étant faite à l'anglais.

LES PROFITEURS

Naturellement, ceux qui ont pour mission de tout faire pour garder leur position de Commissaire d'écoles, et les autres profiteurs de la situation actuelle déclareront que de telles opinions d'annexion ne peuvent venir ailleurs que des suppôts de Satan, malgré qu'en demandant l'annexion nous désirions tout simplement que nos enfants puissent être traités au moins aussi bien que les enfants des sauvages de Caughnawaga qui jouissent depuis longtemps des services médicaux gratuits, tandis que nous, de Lachine, nous sommes encore à nous contenter d'un petit papier que veut bien donner aux enfants une garde-malade ou un médecin afin d'informer les parents que leurs enfants souffrent de certaines maladies et de bien vouloir les faire soigner en payant. Est-ce trop demander que d'insister pour que nos enfants aient au moins le même traitement que les enfants des sauvages? Et ces traitements, nous les obtenons avec l'annexion que désire monsieur Victor Doré. FELICIE

VILLE LASALLE

Les trottoirs du Bronx ignorés. — Une délégation à Québec. — Qu'on nous laisse notre autonomie municipale et scolaire.

(De notre correspondant particulier.) Ville LaSalle, 16. — Il n'y a eu rien de particulièrement intéressant à la réunion du Conseil de cette semaine. Une proposition ayant trait aux trottoirs en bois du Bronx a été rejetée. Une délégation a été nommée pour représenter la Ville à Québec et des subsides votés à cet effet. On espère que nos échevins comprendront que l'avenir de notre municipalité est entre leurs mains et qu'ils protesteront auprès du gouvernement provincial dans les termes les plus énergiques pour la défense de ses droits. Nous avons d'ailleurs des alliés puissants en cas de besoin, notamment l'ex-maire Châtelle sur qui on peut absolument compter. Nous tenons pour ainsi dire en mains le district manufacturier montréalais de l'avenir, ce que savent bien Biggar, Ferland et les autres. Ne laissons pas LaSalle subir le sort de l'Ethiopie. Et que devient notre municipalité dans cette affaire d'amalgamation de Commissions Scolaires? Espérons qu'on y songera sérieusement et qu'on ne laissera pas impunément les villes voisines, affligées de déficits municipaux et scolaires, mettre le grappin sur notre Commission Scolaire pour aider à combler leur déficit budgétaire. Qu'on nous laisse tranquille. RANDOLPH

Wooden sidewalks items discarded. — Delegation to Québec. — Hands off our municipal and school autonomy!

(From our special correspondent.) Ville LaSalle, 16. — Nothing of interest came up at this week's Council meeting. The Bronx had several items in the way of wooden sidewalks, etc., but they however were turned down. A delegation was appointed to go to Québec and the necessary funds provided. It is hoped that our Aldermen will realize that the future of the Town is in their hands and make their protests to the Government in the strongest way. Our Town has strong influence if it is needed. It is, in a situation of this sort, that our ex-Mayor Châtelle could depend on. We have the future manufacturing district of Montreal in our hands. Biggar, Ferland and al know this. Dont let LaSalle be made another Ethiopia. Where does LaSalle come in on the proposed grab by the R. C. School Commission of Montreal? We hope this question is being given serious consideration. As it stands now the neighboring towns, Verdun, etc., with a deficit in their municipal and school budgets want to grab LaSalle to pay their shortage. Leave us alone. RANDOLPH

LES QUATRE CENTS MILLIONS DE CONSOMMATEURS CHINOIS

Vers qui iront-ils? — Japon, Russie, Angleterre et Etats-Unis en scène. — Enormes progrès du communisme. — Tokyo montre les dents.

Dans notre numéro précédent, nous avons fait un résumé de l'histoire de la Chine et des rivalités mondiales pour la possession du marché chinois, immense marché de plus de 400 millions de clients jusqu'à l'intervention, à la fin du siècle dernier, du Japon, désireux d'avoir sa part, et bientôt plus que sa part, du gâteau:

C'est alors que le Japon intervient vigoureusement et attaque la Russie. Au traité de Portsmouth (30 août 1905) il arrache Port-Arthur à la Russie qui est également obligée d'abandonner la Mandchourie.

Le dépeçage de l'Empire chinois ne pouvait laisser indifférents les éléments nationaux. Un mouvement de protestation se dessina dans les régions sud, autour de Canton, s'affirma peu à peu et aboutit à une révolution en règle.

Dès 1906, de jeunes Chinois se rendent en masse au Japon, en Amérique ou en Europe, s'initient à la culture occidentale et protestent violemment contre la faiblesse de la dynastie mandchoue. Sun Yat Sen se met à leur tête et fonde le grand parti national du Kuo Ming Tang.

En mai 1907, la révolte éclate dans les provinces du sud, gagne bientôt les provinces du nord et, triomphante, proclame la république (29 décembre 1911) avec Sun Yat Sen comme président. Le 12 février 1912, le dernier empereur abdiquait. Nankin devient la capitale.

Une période excessivement confuse commença alors. Yuan Chi Kai se substitua à Sun Yat Sen et établit une dictature militaire, puis se fit proclamer empereur. Canton et tout le sud se révoltent et semblent tout d'abord devoir l'emporter. Mais de tous les côtés éclatent des rébellions de généraux ou de gouverneurs et le pays retourne à la féodalité. Le Japon surveille le Nord la Russie envoie à Canton le conseiller Borodine, qui dirige les affaires de 1924 à 1928.

Finalement tout se disloque: des troupes armées pillent la Mandchourie et les provinces du nord-est; Canton rétrécit son champ d'action après avoir renvoyé Borodine; trois provinces du centre-ouest et la Mongolie passent au communisme.

C'est l'oeuvre choisie par le Japon pour achever son oeuvre.

Le Japon en scène

Le Japon est entré dans l'histoire en 1868. Il avait alors 35 millions d'habitants. Il en a aujourd'hui 70, ayant doublé sa population et l'étendue de son territoire. Entassé dans des îles rocheuses et insuffisantes, ce peuple chauvin, guerrier et ambitieux, a cherché des régions d'expansion tout autour du Pacifique. La plus riche était à ses portes et il faut constater que le Japon s'est attelé à la conquête de la Chine avec une ténacité invraisemblable, avec un esprit de suite sans exemple.

Avant 1868, le Japon était soumis à un régime féodal strict; les seigneurs ou daimios dirigent les clans; le shogun ou maire du palais gouverne; le mikado ou empereur ne compte pas. Au point de vue économique, une imprudence des missionnaires catholiques a fermé totalement le Japon aux étrangers. De 1854 à 1864, les Européens et les Américains s'ouvrent par la force l'entrée du Japon. Il en résulte des mouvements révolutionnaires qui aboutissent à la grande réforme de 1868. Le mikado reprend le pouvoir et supprime la féodalité. La technique européenne est introduite dans ce pays qui, en 30 ans, se met au rang des grandes nations dites civilisées. Et alors commence la politique d'expansion qui met le Japon en rivalité avec les puissances étrangères.

Conquête de la Chine

En 1895, la guerre contre la Chine se termine par le traité de Shimonoseki, torpillé surtout par la Russie, d'où une formidable rancune. En 1903-1904, la Russie vaincue doit abandonner la Mandchourie. De 1915 à 1918, les possessions allemandes de la Chine et du Pacifique sont occupées par le Japon. En 1931-1932, les Japonais occupent la Mandchourie dont ils font un empire sous le nom de Mandchou-Kouo, mais ils doivent abandonner Shanghai sous la pression de la S. D.

N., d'où nouvelle rancune, après quoi le Japon s'isole de l'Europe.

Ces usurpations successives n'ont pas satisfait les ambitions du parti militariste, qui veut toute la Chine. Le 9 mai 1915, il impose à la Chine le traité dit des 21 articles qui range, en réalité, l'immense empire sous la domination japonaise: avantages économiques, cession définitive de territoires, privilèges commerciaux et industriels, construction de chemins de fer, surveillance de l'administration générale, organisation et direction de la police, monopole financier, tout est concédé au Japon.

L'Europe s'en mêle

Sous la pression européenne, en 1918, le Japon doit reculer. Il n'en continue pas moins son long travail de cheminement. La Mandchourie absorbée après la Corée, il achète les gouvernements des cinq provinces du nord: Jehol, Chahar, Chan-si, Ho-pei et Chan-toung. Il va, d'ici peu, dit-on, installer à Pékin l'empereur du Mandchou-Kouo, Pou-Yi, et restaurer l'empire Mandchou-chinois.

Devant les ambitions japonaises se dressent un certain nombre d'obstacles:

1o. Le parti libéral japonais craint les suites de la politique du parti militaire qui a lancé l'idée du pansiasisme et fait de la propagande jusque dans les Indes. Ce parti libéral a obtenu des succès aux dernières élections. D'où le coup d'Etat du 25 février 1936 et le massacre des ministres à tendance libérale. L'insurrection paraît avoir échoué, mais les chefs militaires ont obtenu des promesses et des garanties. La guerre contre la Russie n'est pas complètement écartée;

2o. Le parti nationaliste chinois n'accepte pas le traité du 9 mai 1915 qu'il appelle "la grande humiliation". Un mouvement anti-japonais s'est organisé, le boycottage des marchandises japonaises persiste et les intellectuels chinois sont en état de révolte perpétuelle;

3o. Si la Russie ne détient plus la porte de Mandchourie, elle est toujours maîtresse de celle de la Mongolie-Dzoungarie. La Mongolie extérieure est soumise au régime des Soviets. Elle a créé le service militaire obligatoire et mis sur pied une armée permanente de 50,000 cavaliers bien armés et bien entraînés, redoutables dans les grandes plaines désertiques. La Russie vient de promettre son appui à la Mongolie en cas d'attaque et tous les jours il y a des conflits armés sur la frontière; le danger est grand;

4o. Un pouvoir soviétique s'est organisé dans la Chine du centre, surtout dans le Se-Schouen. Les communistes remportent des succès et essaient de donner la main à la Mongolie. D'autre part, ils ont franchi le fleuve Yang-Tsé-Kiang et approchent des provinces occupées par les Japonais. Nouveau point critique;

5. Les Anglais ont essayé de ruiner l'influence financière du Japon en obligeant le gouvernement de Nankin à dévaloriser sa monnaie, ce que le Japon ne pardonne pas;

6o. Les Etats-Unis exigent la liberté du commerce en Chine (politique de la porte ouverte); ils occupent dans le Pacifique les Iles Hawaii et Philippines, ils construisent une flotte for-

LES TROIS PLUS JEUNES ROIS



Le roi Farouk de l'Egypte, 16 ans, règne sur 14 millions de sujets; le roi Pierre II, de Yougoslavie, 12 ans, sur 16 millions; et le roi Ananda, de Siam, 10 ans, sur 11 millions. Tous trois sont soumis à des régence.

L'EMBELLISSEMENT DE NOS CAMPAGNES

Un atout de l'industrie touristique. — Revenu de cinquante millions.

Enfin! c'est le printemps pour de bon! L'atmosphère se fait plus clémente et plus douce, tout renaît et ce sera bientôt le printemps en fleurs! Tout se prête à des travaux d'embellissement rural: le long des routes en dehors des villages et villes et à l'intérieur de ceux-ci. Embellir pour sa propre satisfaction d'abord, c'est tout à fait légitime, embellir pour que le voisin trouve son voisinage plus agréable et se décide à faire de même, c'est encore une excellente pensée, une excellente entreprise; embellir pour rendre d'aspect plus accueillant les endroits où s'arrêtent ou que traversent les touristes, rendre à ces mêmes endroits leur cachet original de propriété d'attrance et de beauté, voilà qui constitue un moyen de collaboration à l'industrie touristique on ne peut plus appréciable et précieux pour la collectivité puisque l'industrie du tourisme est une oeuvre purement collective, une oeuvre qui, l'année dernière, rapporta au delà de quarante millions de dollars et devra rapporter au moins dix millions de plus, cette année, si l'on maintient l'augmentation obtenue l'année dernière.

DE NEW-YORK À L'ALASKA EN CANOT

Deux jeunes amateurs intrépides de canot sont passés par Montréal, dernièrement, en route pour Nôme, Alaska.

Sheldon Taylor et Geoffrey Hope, deux employés d'une maison d'édition de New-York, ont quitté cette dernière ville il y a deux semaines. Par le fleuve Hudson, le Lac Champlain et la rivière Richelieu ils ont rejoint le Saint Laurent et Lachine où ils ont établi leurs quartiers généraux au Lachine Rowing Club. De Lachine ils se rendront à Mattawa par le lac Saint Louis et la Rivière Ottawa. Puis par les eaux du lac Nipissing, de la Baie Georgienne, de la Baie Supérieure, du Lac des Bois, de la rivière et du lac Winnipeg, les rivières Saskatchewan et Clear Water ils atteindront la rivière Athabaska et après avoir traversé la ligne de partage des eaux descendront sur le Yukon par la rivière du Rat ou du Porc Epic.

Les deux voyageurs voguent à la voile quand le vent est favorable, ce qui leur permet de parcourir une trentaine de milles par jour en moyenne. Leur canot pèse 80 livres et leurs bagages environ 250 livres. Ils espèrent passer l'hiver de 1936 au fort Chippewau. L'itinéraire des jeunes canotiers a été arrêté par M. E.-G. Poole, du service du tourisme du Canadian National.

Le canot de Taylor et Pope porte le nom de "Muriel". Il est traité avec les honneurs d'une embarcation beaucoup plus considérable et on lui ouvre les portes des écluses. Les deux jeunes gens se proposent de

cela ne profite pas seulement à quelques-uns; il faut que cela profite à toute la population, directement et indirectement. Que les citoyens du Québec aient enfin compris cette vérité, on n'entretiendra plus d'inquiétude sur l'avenir de notre industrie du tourisme, l'une de celles qui enrichissent le plus notre province, parce que chacun, alors, comprendra mieux les moyens à sa disposition pour collaborer à cette oeuvre collective et verra toute l'obligation qu'il a de faire sa part, tant pour son profit personnel que pour celui d'autrui. L'oeuvre collective, et nationale, disons-le, sera enfin comprise et nous plus par quelques-uns seulement, mais tous voudront s'en dire collaborateurs soucieux de son plein épanouissement et travailleront à seconder les efforts que déploie chaque année le ministère de la Voirie provinciale, nos organismes touristiques et nos syndicats d'initiatives. En un mot, ce que ceux-ci désirent avec tant d'ardeur leur sera assuré et ils verront le succès enfin couronner leurs efforts d'autant plus louables qu'ils les renouvellent et les augmentent d'année en année.

DES ABELLES EN VOYAGE

Le fourgon des messageries du réseau Canadien National-Rutland, est arrivé à la gare Bonaventure, venant de New-York, avec plus de 200 ruches d'abeilles italiennes et allemandes. La plupart des ruches étaient destinées à un apiculteur de St. Hyacinthe et le reste à des amateurs de la Province de Québec.

Plusieurs abeilles ont fait le voyage en dehors de leur ruche native, retenues seulement par la présence de la reine enfermée dans un compartiment spécial de la ruche. Ces abeilles viennent de Jeyp, Géorgie.

FOLIE

M. Tapé est un affreux hypocondriaque. Comme il a pris froid, il toussait un peu et a de la fièvre. Couché dans son lit, il s'imaginait être à la mort. — Oh! répond le malade imaginaire, ce serait une chose terrible si je devais mourir maintenant! J'ai à payer encore quelques dettes et je ne veux pas mourir avec des dettes sur le dos! — Alors, l'ami court à la cuisine où Madame est occupée à préparer des

Loi électorale de Québec

Liste des électeurs pour l'Assemblée Législative Municipale de la Cité de Montréal

AVIS PUBLIC

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la CITE DE MONTREAL, qui sont sujets britanniques, du sexe masculin, qui ont 21 ans accomplis et qui possèdent toutes les autres qualifications requises pour être inscrites sur la LISTE DES ELECTEURS POUR L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, actuellement en voie de préparation, sont priées de se présenter à mon BUREAU, 515, rue SAINT-GABRIEL, tous les jours

De 9 heures A.M. à 5 heures P.M. sauf le samedi De 9 heures A.M., à 12 heures A.M.

pour s'assurer que leur nom est ou sera inscrit sur la liste de leur domicile électoral, et, s'il y a lieu, y déposer personnellement une demande en inscription, savoir :

- 1° Les propriétaires, les occupants et les locataires;
2° Les fils de propriétaire, d'occupant ou de locataire qui ont leur domicile chez leur père, ainsi que les fils de veuve qui ont leur domicile chez leur mère;
3° Les prêtres, curés, vicaires, missionnaires et ministres de toute religion;
4° Les instituteurs, les professeurs, les directeurs de maison d'enseignement, ainsi que les membres de toute congrégation enseignante;
5° Les navigateurs qui sont propriétaires d'un navire enregistré, ou de partie d'un navire enregistré ainsi que les pêcheurs qui sont propriétaires de bateaux, filets, seines et engins de pêche d'une valeur globale d'au moins cinquante dollars;
6° Les rentiers;
7° Les personnes qui reçoivent à quelque titre que ce soit, en argent ou en nature, un revenu mensuel d'au moins dix dollars en moyenne.

Par ordre: ALBERT MCCAUGHAN, Directeur du Bureau des Listes Electorales de la Cité.

515 rue St-Gabriel, Montréal

raconter dans un livre leurs aventures de voyage.

DES ABELLES EN VOYAGE

Le fourgon des messageries du réseau Canadien National-Rutland, est arrivé à la gare Bonaventure, venant de New-York, avec plus de 200 ruches d'abeilles italiennes et allemandes. La plupart des ruches étaient destinées à un apiculteur de St. Hyacinthe et le reste à des amateurs de la Province de Québec. Plusieurs abeilles ont fait le voyage en dehors de leur ruche native, retenues seulement par la présence de la reine enfermée dans un compartiment spécial de la ruche. Ces abeilles viennent de Jeyp, Géorgie.

FOLIE

M. Tapé est un affreux hypocondriaque. Comme il a pris froid, il toussait un peu et a de la fièvre. Couché dans son lit, il s'imaginait être à la mort. — Oh! répond le malade imaginaire, ce serait une chose terrible si je devais mourir maintenant! J'ai à payer encore quelques dettes et je ne veux pas mourir avec des dettes sur le dos! — Alors, l'ami court à la cuisine où Madame est occupée à préparer des

cataplasmes et lui dit: Madame, allez tout de suite chercher le médecin: votre mari divague déjà!

SOUMISSIONS POUR DU CHARBON ET DU COKE

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire en chef, au ministère des Travaux publics, Ottawa, au moins le 15 mai 1936, pour la fourniture de charbon et de coke aux Adm. du Dominion dans toute la province de Québec. On peut se procurer des devis et des formulaires de soumissions en s'adressant à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa; au commis des Travaux, 150 rue Saint-Paul-Ouest, Montréal; au surintendant, 156, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal; et au commis des Travaux, Edifice de la Douane, Québec. Les soumissions qui ne seront pas faites sur les formulaires fournis par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels, ne seront pas étudiées. Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt ne dépassant pas 10 pour cent du montant de la soumission, afin d'assurer la bonne exécution du contrat. Par ordre, J. M. ROBERTVILLE, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 11 mai 1936.

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 3954 Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclairage Inc." 1723, rue Saint-Denis.

Advertisement for Frontenac White Cap beer, featuring a cartoon character and the slogan 'La plus belle prise de la Saison'.

Advertisement for Molson beer, featuring portraits of the Molson family members and the text 'LES CHEFS DE LA BRASSERIE MOLSON, DE 1786 A 1936'.

Place aux Patriotes avant Dollard!

UN APOTRE DE L'HOTELLERIE RURALE ET DU TOURISME

Carrière de l'hon. P.-E. Côté, ministre de la Voirie. — Vaste programme pour le développement du Québec.

L'hon. Pierre-Emile Côté, ministre de la voirie dans le cabinet Taschereau, est né à Lévis, le 7 décembre 1887, fils de Pierre Côté, négociant de la cité de Québec et de Joséphine Emond. Il a commencé ses études classiques au séminaire de Québec, fait son cours commercial supérieur à l'Académie commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes, et terminé ses études classiques au collège de Lévis.

Après avoir étudié à l'Université Laval, de Québec, il fut admis au barreau en 1913, après avoir été, en 1911, secrétaire de la Faculté de droit, et en 1912, président de la même Faculté. Il alla pratiquer le droit à New Carlisle, comté de

Tourisme de la province de Québec. Le nouveau ministre n'a pas été lent à se mettre à l'oeuvre afin de donner au tourisme, devenu l'une de nos principales industries, tout le développement possible. Parlant récemment à l'hôtel Queens, Montréal, à l'assemblée générale annuelle des hôteliers de la campagne, l'hon. M. Côté a déclaré que le gouvernement était anxieux d'accorder à l'industrie hôtelière rurale la même somme d'encouragement qu'au tourisme, car ces deux industries sont connexes.

LE TOURISME

"Jusqu'ici, déclarait-il, le tourisme a surtout profité aux grandes villes de la province, mais j'ai le ferme espoir que le bon entretien de nos routes, depuis quelques années, finira par convaincre les touristes qu'il y a autre chose à visiter que les villes en cette province. Sans parler des beautés de la Gaspésie, combien d'autres endroits pittoresques avons-nous à offrir aux yeux des touristes!" "Rappelez-vous, toutefois, que pour la prospérité du tourisme chez nous, il faut que le Québec reste le Québec. Il faut que l'hospitalité reconnue des Canadiens français soit toujours la même, sans quoi le même touriste ne nous revient d'après une seconde fois. C'est donc à vous, messieurs les hôteliers de la campagne, de travailler à satisfaire les voyageurs et à les encourager à revenir nous visiter."



L'hon. Pierre-Emile Côté, ministre de la Voirie provinciale, apôtre du tourisme et de l'hôtellerie rurale.

Bonaventure, en société avec M. J.-F. Bugeaud, alors député de Bonaventure et maintenant magistrat de district. En 1919, il continua de pratiquer seul. Entrant dans le domaine politique en 1924, il fut élu député de Bonaventure en 1927, par 1190 voix en 1931 et le 25 novembre 1935, il était encore réélu par une majorité, augmentée, de 1810 voix. Le 1er mai 1936, il était élu bâtonnier du Barreau du Bas-Saint-Laurent.

AU MINISTERE

Dans l'intervalle, il avait été assermenté, comme ministre de la Voirie, le 13 mars 1936, en remplacement de l'hon. J.-E. Perrault, devenu procureur général. L'hon. M. Côté remplace également l'hon. M. Perrault à la présidence du Conseil du

LA PALESTRE DU NATIONAL ET L'EGLISE S.-LOUIS DE FRANCE

Deux édifices de l'Etat qui ont leur histoire. — Le "Charley Duckett" de l'Alliance Nationale. — Secret "architectural" dans la paroisse.

Dans la paroisse de Saint-Louis de France, deux édifices concentrent sur eux, présentement, non seulement l'attention des paroissiens, mais d'une bonne partie du centre et de l'est de Montréal. Ce sont la Palestre du National, rue Cherrier, et l'église de cette paroisse, angle des rues Roy et Berri.

La Palestre Nationale sera-t-elle achetée par la Ville \$200,000, surtout afin de tirer d'un mauvais pas le Charley Duckett, président de l'Alliance Nationale, celle-ci créancière hypothécaire de l'A. C. J. C., propriétaire apparente de la Palestre?

Une forte opposition s'élèvera contre cet excès de philanthropie au comité des bills privés de la Législature. D'aucuns ne considèrent pas que la Ville de Montréal doive ce témoignage de gratitude à l'Alliance, son président Charles Duquette n'ayant été maire de Montréal. L'Alliance Nationale pouvait faire de cet immeuble ses quartiers généraux avec un débours de moins de \$50,000, mais le sieur Duquette a

préféré aller dépenser \$750,000 dans l'ouest en y élevant un palais. Pourquoi la Ville de Montréal trait-elle le sort de ce mauvais pas? Quant à l'église de Saint-Louis de France, on se prend à rêver en regardant les plans qui viennent d'être publiés. L'ancienne église, qu'on a délaissée, en chargeant la paroisse d'une lourde dette, était d'une tout autre architecture.

A propos, est-ce que les plans et devis ont été soumis à M. Ernest Cormier, nommé par la fabrique architecte-conseil et ingénieur, et s'ils ne lui ont pas été soumis par les deux autres architectes, pourquoi? Le clocher de l'église, paraît-il, ne sera construit que plus tard, ce qui n'embellira guère le temple en construction. Mais il paraît qu'il s'agit dans tout cela d'une manœuvre afin d'amener les propriétaires à consentir une répartition; mais les tentatives peuvent en faire leur deuil: les quatre-cinquièmes des propriétaires sont plus hostiles que jamais à toute taxe paroissiale.

OBSERVATOR

MISS PERKINS

Miss Frances Perkins, secrétaire d'Etat au travail depuis l'avènement du président Roosevelt — car aux Etats-Unis, les femmes accèdent à tous les postes — vient de battre un record: en dinant à Washington, elle a mis fin à un conflit de travail en Californie. Durant un dîner en l'honneur du président Roosevelt, on appela Miss Perkins au téléphone. L'équipage d'un bateau refusait de quitter Los Angeles tant qu'il n'aurait pas

obtenu la promesse d'une amélioration de la situation de ses membres. "C'est promis", dit Miss Perkins. Les marins tinrent alors une réunion dans une boucherie et retéléphonèrent à Washington: "Nus partons", dirent-ils, "mais ne nous oubliez pas!" "Soyez tranquilles", répondit la "ministresse" et elle a tenu parole.

TRES DANGEREUX

Madame. — Mon ami, j'ai rêvé cette nuit que tu venais de m'acheter un splendide manteau de fourrure. Qu'en penses-tu? Monsieur. — C'est très grave. Il faudrait que tu te décides à voir le docteur le plus rapidement possible.

L'AFRIQUE AUX EUROPEENS!

3 millions de Blancs y contrôlent 147 millions de noirs grâce aux mitrailleuses et aux gaz asphyxiants. — La Libéria libre.

L'Afrique aux Européens! Ça semble être le mot d'ordre, surtout depuis la conquête de l'Ethiopie. A l'exception de la petite république de Libéria (nom emblématique), fondée sur la côte de Guinée, en 1822, par des nègres affranchis de l'Amérique du nord et des indigènes, tout le continent africain est aujourd'hui sous la domination des blancs.

C'est la France qui en détient la plus large part, 4,232,732 milles carrés, son empire colonial comprenant l'île de Madagascar, dans l'océan Indien, les pays méditerranéens (Maroc, Algérie et Tunisie) et presque tout le Sahara. Population de 38,500,000 âmes ou de 9 par mille carré. Vient ensuite l'Angleterre, avec 3,925,288 milles de territoire, mais beaucoup plus peuplé (65,000,000 d'habitants, à raison de 16 par mille). Les possessions ou zones d'influence anglaise sont presque toutes situées dans l'est et dans le sud. L'Italie arrive troisième, grâce à sa conquête de l'Ethiopie. La superficie de ce dernier pays, ajoutée à celle de l'Erythrée, de la Somalie et de la Libye, est de 1,266,754 milles. Population totale, 13,350,244, soit 10.5 par mille carré. La Belgique détient le Congo (920,600 milles et 9,584,936 habitants); le Portugal, Angola et le Mozambique (796,727 milles et 7,023,860 habitants); l'Espagne, enfin, une partie du Maroc et un peu de territoire dans le voisinage de l'Atlantique Nord (140,000 milles et 900,000 habitants).

"En somme, écrit P. W. Wilson dans le "New York Times", l'Afrique, avec ses 12 millions de milles carrés et ses 150 millions d'habitants, est aujourd'hui désormais partagée entre six nations européennes dont trois, la Belgique, l'Espagne et le Portugal, seraient fort embarrassées pour résister seules à une attaque italienne, si Mussolini se trouvait encore trop à l'étroit dans la Somalie, la Lybie, l'Erythrée et l'Ethiopie."

Mais la puissance qui admet le moins facilement ce voisinage reste l'Angleterre. Maintenant, en effet, la route des Indes, via la Méditerranée, le canal de Suez et la mer Rouge, est aussi italienne que britannique: le corridor du Cap au Caire est flanqué d'une puissance également forte en Europe et en Afrique, alors que l'Ethiopie, voisine du Soudan, de l'Ouganda et de la colonie de Kenya, était seulement une force continentale. N'y a-t-il pas danger qu'un jour Mussolini ou quelqu'un de ses successeurs ne cherche à consolider le nouvel empire africain, en mettant la main sur l'Egypte et le Soudan (pourquoi pas aussi la Palestine, au sud de l'Arabie?), ce qui lui assurerait le contrôle de toutes les régions arrosées par le Nil et ses tributaires ainsi que celui de la voie orientale de la Mer Rouge et du Canal de Suez?

Le Duce a cru faire le finaud, au lendemain de sa conquête, en tendant la main à l'Angleterre et déclarant que l'Italie comptait désormais parmi les nations satisfaites. Mais Londres ne s'est pas laissé convaincre tout de suite, comme on le constate par la continuation des sanctions. Quoiqu'il en soit, on peut dire que le règne des noirs a cessé en Afrique. Les noirs, demi-noirs et autres plus ou moins colorés y sont encore 147,000,000, mais ils sont contrôlés, grâce aux canons de gros et petit calibre, aux mitrailleuses, aux gaz asphyxiants, aux fusils à répétition et aux liquides inflammés, par moins de 3 millions de blancs.

DR. PANGLOSS.

TOUS LES METIERS

Lorsqu'il fut proclamé président intérimaire de la République espagnole en remplacement de M. Zamora, M. Martinez Barrio s'écria:

— Encore un changement! Et le nouveau chef d'Etat déclina aux journalistes présents:

— Eh oui! Vous savez que j'ai été successivement typographe, employé de bureau, instituteur, homme de loi... Chaque fois que je commençais à posséder un fond mon nouveau métier, il me fallait en changer pour une raison ou pour une autre.

"De même quand j'ai été député, on m'a choisi comme président des Cortes et maintenant que la technique nécessaire pour diriger une Assemblée commence à me devenir familière, il faut que j'apprenne le métier de président de la République! Vous verrez qu'un jour je devrai remplacer Dieu le Père.

"Du reste ça ne doit pas être désagréable: mais tout de même je n'accepterai qu'à une condition: c'est que cette fois, ce ne soit pas à titre temporaire!"

ROBES A LA MODE

Un grand couturier parisien très en vogue dit l'autre jour à un ami: — J'ai le principe de faire harmoniser la robe avec la chevelure. Par exemple: cheveux foncés — tissus foncés; cheveux clairs — étoffe claire.

A en juger par votre principe, remarque l'ami, les femmes qui se vaillent chez vous doivent être chauves.

LA LÉGENDE DU LONG-SAULT A TROP DURÉ. — LES "RAIDERS" DE FOURRURES NE VALAIENT PAS LES "FILS DE LA LIBERTÉ". — POURQUOI TANT EXALTER LES UNS ET IGNORER LES AUTRES?

Le même élément réactionnaire qui s'oppose à la célébration, l'an prochain, du centenaire des Patriotes de 1837, s'apprête à célébrer, comme il le fait chaque année, la fête de Dollard. C'est dans huit jours, lundi, 25 mai, que cette célébration aura lieu, et nous entendons alors les mêmes bêtises de saint-jean-baptisme qui essaient de se faire prendre pour des rugissements.

Mais que nos torques et leurs prétendus ennemis, les Orangistes, ne s'y trompent pas! L'an prochain, le centenaire du gouvernement du peuple au Canada ne passera pas inaperçu. La position de l'hon. Mackenzie King, petit-fils de William Lyon Mackenzie, associé à Papineau dans cette prise d'armes, est difficile, nous en convenons, et justifiée dans une certaine mesure l'abatement officielle du gouvernement fédéral de cette commémoration.

Néanmoins, le véritable libéralisme existe encore au pays, et jamais même il n'a été plus vivace. Voyez la composition de la députation à la Chambre des Communes et dans presque dans toutes les Législatures du Dominion. Même à Québec, si l'on additionne les actionnistes-libéraux-unionistes aux libéraux tout court, la différence n'est pas sensible avec Ottawa.

De sorte que le triomphe de la démocratie sur l'oligarchie bureaucratique sera commémoré en 1937 en dépit d'"Ugène" L'Heureux, de "L'Action Catholique", et de toutes les feuilles "bonnes-pessistes". N'importe quel patriote de 1837 a cent fois plus droit à notre reconnaissance et à notre vénération que Dollard, d'abord parce qu'il est né au Canada et que c'est un vrai "Canayen", ensuite parce qu'en versant son sang il n'avait en vue aucun intérêt matériel et mourait pour un idéal.

LE VRAI DOLLARD DES ORMEAUX

Dollard des Ormeaux! Un beau nom, certes, mais il est aujourd'hui reconnu que l'homme ainsi désigné n'avait pas plus droit de le porter que vous et moi. A la rigueur, même, on pourrait dire que Dollard des Ormeaux n'a jamais existé.

Un certain Adam Daulat, dit Daulac, du bourg des Ormeaux (200 habitants), département actuel de Seine-et-Marne, vint au Canada en 1658, enrôlé par monsieur de Maisonneuve. Il avait une raison spéciale de quitter la France et de se "refaire" aux colonies, ayant été expulsé de son régiment pour une faute dont on n'a pas encore déterminé la nature, mais qui ne devait pas être d'avoir récité trop de chapelets.

Son panegyriste, M. l'abbé Lionel Groulx, nous dit "qu'il était de famille". Personne n'a jamais prétendu que Dollard ait été trouvé sous un chou, mais en se bombardant des Ormeaux, il avait donné l'exemple à d'autres immigrants qui vinrent ici s'anoblir à peu de frais.

Au printemps de 1660, les Iroquois étaient en guerre avec les Français, mais rien de nouveau là-dedans puisque cette guerre durait du jour où Champlain eut la malencontreuse idée de s'allier aux Hurons et aux Algonquins contre ces barbares. Selon leur habitude, ils avaient passé l'hiver à faire la chasse dans la région de l'Outaouais et ils s'en venaient avec leurs canots lourdement chargés de fourrures. Comme ils avaient à faire un bout de portage au Long-Sault, Dollard jugea que c'était l'endroit propice pour les attaquer à l'improvise et faire une rafle profitable, ce qui n'achvait pas un beau fait de guerre.

Il réussit à persuader seize autres jeunes gens de le suivre dans cette aventure, qui en était vraiment une. Car, en supposant que les Iroquois eussent eu l'idée d'attaquer Montréal, ne valait-il pas mieux les attendre dans une place fortifiée que dans un misérable fort de pieux au Long-Sault? Les Iroquois excellaient dans la guerre d'embuscades, mais ils ne se risquaient jamais contre une place forte. C'était une autre affaire d'emporter Montréal d'assaut que de massacrer des bourgeois de Hurons chrétiens désarmés et les paisibles habitants de Lachine.

FI, M. DE MAISONNEUVE!

Lorsque Léonidas s'en alla rencontrer les Perses aux Thermopyles avec 300 Spartiates, l'histoire ne consigne pas que ces héros furent obligés d'emprunter de l'argent de leurs concitoyens afin de s'armer. Et c'est pourtant ce qui advint à Dollard et ses compagnons. Des reçus, des billets promissaires existent encore dans nos archives, et à présumer que M. de Maisonneuve ait été assez lade pour contraindre ces martyrs à se faire tuer à leurs dépens, voilà qui n'est pas rendre un très bel hommage au fondateur de Ville-Marie. Fi, M. de Maisonneuve!

Ce qui plus est: une quarantaine de Hurons et quelques Algonquins consentirent à accompagner Dollard dans son raid. Dès que ces inconstants alliés constatèrent qu'au lieu de surprendre les Iroquois, les "raiders" avaient été surpris eux-mêmes dans leur fortin, ils s'empressèrent de passer à l'ennemi, preuve bien évidente que s'ils avaient du goût pour un coup de main, ils en avaient fort peu pour le martyre.

L'histoire des dix-sept testaments laissés par les héros du Long-Sault est aujourd'hui reconnue fauleuse. On répond qu'ils n'avaient rien à donner. Piètre excuse après avoir tant parlé de testaments...

LE FAMEUX "AMI" AUBUCHON

Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es", selon le proverbe. Nous ne prétendons pas que Dollard ne valait pas mieux que son ami Jean Aubuchon, principal bailleur de fonds de l'expédition. Or, ce dénommé Jean Aubuchon, auquel on prête le sacrifice volontaire de son argent sans espoir de retour, se conduisit à Ville-Marie de telle façon qu'on pourrait plutôt l'assimiler à un "gangster". Jugez-en:

Aubuchon arrive au pays en 1648. En 1654, il épouse une fille de onze ans et prend pour la première fois contact avec la justice. En 1657, il est condamné à une forte amende pour avoir vendu de l'eau-de-vie aux sauvages contre des fourrures. Aubuchon, lui aussi, aimait les peaux de castor! En 1660, quelques jours après le trépas de Dollard, il est condamné à une autre amende pour séduction de mineure. En 1674, il est encore arrêté comme tenancier de tripot où il attirait les colons afin de les voler aux cartes. Enfin, en 1675, il était assassiné cément par l'une de ses nombreuses victimes et la Justice ne semble pas avoir mis beaucoup de zèle à le venger puisque l'assassin resta introuvable dans une aussi petite agglomération.

Nous avons une école d'historiens dont le principal souci paraît être de dénaturer l'Histoire dans un but facile à deviner. Ainsi nous démontrons bientôt que les 300 "Canayens" de Châteauguay faisaient partie d'une petite armée de 1590 soldats exactement. Est-ce parce que les autres étaient des Anglais et des Sauvages que nos historiens saint-jean-baptistes ne les considéraient pas comme des hommes?

Afin d'en revenir à Dollard et aux Patriotes de 1837, espérons que bientôt Adam Daulat, dit Daulac, dit Dollard des Ormeaux sera relégué au rang qui lui revient, le second, dans nos manifestations nationales, et que le premier appartiendra aux Patriotes, qui ne convoitaient pas de richesses coloniales, eux, et s'appelaient véritablement Papineau, Chénier, Nelson, de Lorimier, etc., sans avoir à se cacher sous une flambeau.

LE NAZISME

EN ROUMANIE

La tentative d'assassinat de Mme Lupeacu. — Ce que sont les prisons roumaines: les portes d'un sépulcre.

Les dépêches nous ont appris qu'un complot s'était formé, parmi les nazis roumains, pour assassiner Mme Lupeacu, la "bonne amie", d'origine juive, du roi Carol.

On ignore généralement que les nazis dominent le gouvernement roumain, bien que ce gouvernement feigne de leur être hostile. Des anti-nazis ont été récemment condamnés à 30 mois de prisons, et l'on estime, dans des milieux bien informés, que cela équivaut à un arrêt de mort. Voici le régime d'une prison politique roumaine:

Interdiction de recevoir de l'extérieur ni argent, ni nourriture, ni livres ou journaux de quelque tendance que ce soit. Obligation de se contenter de l'infeste ration alimentaire pour laquelle la dépense quotidienne prévue au budget est de 60 centimes par détenu. Isolement complet — même pendant les trente minutes de promenade. La circulaire prescrit en outre une série de punitions allant de la privation de visites (celles-ci sont d'ailleurs très espacées) jusqu'au séjour dans des cachots humides, sans air, sans lumière et sans chauffage.

Il faut en outre compter avec le zèle de certains gardiens qui, sachant lire entre les lignes d'un texte, s'estiment autorisés à frapper et à torturer. Tous jours est-il qu'un reçu de cette circulaire, le directeur de la prison de Bucarest déclara que, grâce à ce régime, l'hiver suivant verrait mourir la moitié des détenus.

SEM

AMI DU FASTE

Le général Gomboes, premier ministre de Hongrie, est un homme énergique et rude, mais pourtant ami du confort le plus raffiné.

Il s'est fait construire un wagon-salon spécial, doté d'un bureau de travail et d'une salle de bains pour se rendre à Rome.

Les Hongrois de Rome disent même malicieusement que c'est pour avoir l'occasion d'utiliser son fameux wagon que le général Gomboes est allé rendre visite à M. Mussolini.

Cette visite a été marquée par deux soirées très brillantes: un gala à l'Opéra, le samedi, et une réception au palais de Venise, le dimanche soir.

LA RANÇON

Il y a six mois environ, on annonçait qu'en Amérique et qu'en Russie deux hommes portant le nom de Hitler avaient reçu un autre état civil qui ne fit plus d'eux et contre leur gré des homonymes du célèbre fuhrer.

Juste retour des choses d'ici-bas! Un bébé de Darmstadt, que son père avait prénommé Lénine, a été effacé des registres municipaux par un employé tremblant d'horreur sa-crée.

Vous pouvez facilement en faire la preuve!



LE PERE ARCHANGE VA-T-IL FAIRE FI DE L'EPISCOPAT?

Il essaie d'atteindre le gouvernement Taschereau en attaquant à faux la police provinciale. — Les "boîtes de nuit". — Pamphlets. — Tirages. — Féminisme.

Parlant dans le soubassement de l'église du Sacré-Coeur, où il paie sans doute un loyer "à l'oeil" aux propriétaires de la paroisse, qui, rouges comme bleus, ont construit ce temple de leurs deniers, le bon Père Archange vient de déclarer que plus on voudra l'empêcher de parler politique, plus il en parlera. Reste à savoir ce que pensera de ce défi l'épiscopat de la province de Québec, qui, dans une lettre collective, un clerc régulier et séculier, lui a joint de se tenir au-dessus des partis.

Après cette entrée en matière, il n'a pas abordé de front la politique, mais s'est attaqué indirectement au gouvernement Taschereau en prétendant que la police provinciale se constituait, à Montréal, la protectrice du vice:

"Elle seule, dit-il, peut pénétrer dans les clubs et les boîtes de nuit. Comme elle n'y met pas les pieds, ces lieux de perdition jouissent donc de la plus parfaite sécurité."

O sainte ignorance! Si le bon Père Archange ne se croyait pas la science infuse, et si avant d'écrire ou de parler il avait la précaution de se renseigner, il saurait que la Sûreté provinciale ne pénètre pas dans les dites "boîtes" pour une raison préremptoire: elles ne sont pas sous sa juridiction. Et quand le Père Archange ajoute que cette prérogative a été réservée à la "Sûreté" afin d'en éloigner la police municipale, il affirme (oh bien innocemment, nous voulons le croire!) tout le contraire de la vérité.

Nous braves constatables ne pouvons pénétrer dans les dites "boîtes" pour une raison préremptoire: elles ne sont pas sous sa juridiction. Et quand le Père Archange ajoute que cette prérogative a été réservée à la "Sûreté" afin d'en éloigner la police municipale, il affirme (oh bien innocemment, nous voulons le croire!) tout le contraire de la vérité.

Le Père Archange annonce qu'il va publier un pamphlet contre ce scandaleux état de choses, et il nous promet particulièrement une "boîte" de la rue Ontario-est de nos foudres. Le bon Père Archange n'en sera pas à son premier pamphlet anonyme, publié sans l'imprimatur ecclésiastique, car il en a déjà consacré un

FRERE ANGE.

L'ANNIVERSAIRE DE VANCOUVER

Les milliers de visiteurs qui se rendront à Vancouver cet été pour participer aux fêtes qui marqueront le 50ème anniversaire de fondation de cette ville pourront voir toutes les beautés du Canada et la plupart de ses autres attractions touristiques en un saisisant raccourci. Les grandes fenêtres du rez de chaussée du nouvel hôtel du Canadian National à Vancouver ont été converties en vitrines d'exposition de nos richesses touristiques.

Dans l'une de ces vitrines sera exposé un modèle de la "Dorchester", la première locomotive canadienne dont on célèbre cette année le centenaire de construction et qui a été englobée dans le réseau Canadien National. Derrière la locomotive est une toile représentant la ville de Lachine il y a cent ans.

Une autre vitrine renferme des photographies très agrandies qui représentent un beau paysage de chacune des neuf provinces. Celles-ci sont reliées entre elles par une petite locomotive miniature du type "Northern" qui circule dans la vitrine.

La chasse et la pêche au Canada sont représentées dans des cadres naturels. On voit de beaux trops de chasse et des poissons géants empailés.

Advertisement for GIN de KUYPER featuring a bottle of gin and pricing information: 26 ONCES \$1.90, 40 ONCES \$2.65. Includes text: 'CETTE REELLE HAVANE', 'Distrib et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande - Maison fondée en 1695.', 'EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS.'